

Panna Cotta aux fraises

Panna Cotta

25 cl lait
25 cl crème liquide
1 sachet de sucre vanillé
4 feuilles de gélatine



Coulis aux fraises

250 g de fraises
du sucre
1 cuillère à soupe de jus de citron

Mettre la gélatine à tremper dans l'eau froide (10 mn environ).
Faire chauffer le lait avec le sucre. Puis ajouter la gélatine bien essorée, remuer pour bien la faire fondre.
Ajouter la crème liquide et remuer.
Verser dans des récipients remplis au ¾. Puis mettre au frais pendant au moins 4 heures
Préparer le coulis en mixant les fraises, le sucre selon votre goût et le jus de citron.
Compléter les pots refroidis avec le coulis de fraises.

À vendre

* 1 canapé 3 places, 1 fauteuil, 1 buffet ancien, 1 micro-onde, 1 four encastrable, 1 plaque à gaz, 1 cafetière neuve, 1 table de salon, 1 friteuse, 1 réfrigérateur deux portes : L'ensemble pour 150 € ou séparé.
Téléphone : 09.67.10.36.64 ou 06.79.06.91.41



Fers en l'air

Dans un champ, une vache est couchée les pattes en l'air.
Inquiet, le fermier appelle le vétérinaire.
- Ce n'est pas grave cher ami, explique le vétérinaire. Vous n'avez pas lu le journal ? Aujourd'hui, les trains sont en grève, alors elle regarde passer les avions !



Prochaine rédaction le 1^{er} juillet à 20 h 30 à la salle du foot.
Envoyer les articles avant le mercredi 26 juin à l'adresse du Petit Boucanais : lepetitboucanais53800@gmail.com



Messe à Bouchamps
Samedi 1^{er} Juin
19h00



A.S. BOUCHAMPS

Direction la finale de coupe pour les U13 le 15 juin



Photo : Lundi de pentecôte victoire au tournoi de BONCHAMPS

Bibliothèque



La prochaine heure du conte aura lieu le mercredi
5 juin à 11 h 00 à la bibliothèque.

Déménagement

Pendant les travaux de la salle des fêtes, le local de la bibliothèque accueillera la cantine scolaire.

Pour cette raison, la bibliothèque sera fermée à partir du mercredi 3 Juillet 2024 (inclus).

Elle rouvrira le mercredi 3 août 2024 dans un nouveau local : 3 Place de Challonges (logement de la mairie, côté Boucané voir photo jointe)

À compter de cette date, les ouvertures reprendront aux horaires habituels :
Mercredi et Samedi de 10h30 à 11h30



Randonnée découverte du 25 août
Notez cette date dans vos agendas!
Les associations Amis du Patrimoine de Bouchamps et
A Tout Bout Champs vous proposent une rando au
Chalonge le dimanche 25 août .

Renseignements et infos dans le petit boucanais de
juillet/août



Aboiement de chien : que dit la loi ?

L'aboiement du chien de votre voisin n'est pas interdit par la loi, en tant que tel. Vous devez donc faire preuve d'un peu de tolérance. Cependant, le Code de la santé publique et son article R.1335-31 prévoient qu'« aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité » .

Durée, répétition, intensité, les critères énumérés par la loi ne sont pas cumulatifs. Un seul suffit pour prendre des mesures contre les aboiements du chien de votre voisin.

Ainsi, sont considérés comme une nuisance sonore :

- * Le chien qui aboie à chaque fois que vous vous approchez de son portail ;
- * Le chien qui jappe en permanence lorsque son propriétaire n'est pas chez lui.



Encore une fois, les mouillotins ont respecté la tradition de la veille du 1^{er} mai. Ils sont passés de maison en maison pour récolter des denrées destinées aux hôpitaux.
Merci à eux et aux personnes qui ouvrent leur portes.
Vivement l'année prochaine, reprenez la date !

Des nouvelles de l'école... Des nouvelles de l'école...

Troisième sortie Mayenne Nature Environnement

Vendredi 24 mai

Nous avons pris le car et j'ai bien aimé.

Nous sommes allés à Chérancé, pour attraper les insectes avec Noëlie.

J'ai bien aimé attraper des petites bêtes : nous avons trouvé une demoiselle, il y avait une araignée et elle avait une boule blanche au niveau de son ventre et c'était là où elle protégeait tous ses bébés, tarentule des Prés. Nous avons trouvé un papillon de nuit. Nous avons trouvé un cousin, une punaise, des petits gris, des cercopes, des mouches (à m..., à damiers, syrphé), des coccinelles à 15 points.

Nous avons vu un faucon crécerelle qui chassait. Nous avons vu des hirondelles qui faisaient leur nid.

Les GS-CP



Commémoration
du
8 MAI 1945



Conformément à l'arrêté n° 2024-07 du 08 février 2024

➤ le stationnement des véhicules sera interdit de 14 h 00 à 18 h 00 :

En agglomération

- ❖ RD 230 rue de St Martin-du-Limet
- ❖ Place de Challonges
- ❖ Rue de la Boissière

➤ La circulation de tous les véhicules sera interdite dans le sens inverse de la course cycliste en ligne sur les voies suivantes empruntées lors de l'épreuve cycliste :

- ❖ R D n° 608 depuis Renazé (direction Cité de La Repenelais)
- ❖ R.D.n° 228 vers l'Épinay direction route de la Loge
- ❖ Route de la Loge pour rejoindre la RD 230 (rue de Saint Martin du Limet)
- ❖ R D n° 230 de Bouchamps-Les-Craon vers la place de Challonges
- ❖ R D n°229 de Bouche d'Uzure au Chefteau
- ❖ Direction Chérancé (RD n°229)
- ❖ Direction Châtellais-Chérancé (R.D n° 193)
- ❖ Direction La Boissière (RD n° 608),
- ❖ La Boissière direction lieu-dit Le Bois Blin
- ❖ Direction Renazé en passant par lieu-dit La Martinière (R D n°110)

à l'occasion du passage de la course cycliste U17 de l'Entente Cycliste Craon Renazé

Dimanche 14 Juillet 2024 de 12 h 00 à 18 h 00

sur la commune de BOUCHAMPS LES CRAON.



Des nouvelles de l'école... Des nouvelles de l'école...

« Journée Roborave »

Le jeudi 23 mai, nous avons participé à la journée « Roborave », organisée par les professeurs du collège Volney, au complexe sportif de Craon.

Tous les élèves de CM du secteur de Craon étaient invités à faire de la programmation de robots et de drones sur tablettes numériques avec l'aide des collégiens du collège Volney et du collège de l'Oriette de Cossé le Vivien. Ecoliers et collégiens se sont d'abord présentés en anglais avant de donner les instructions en langue anglaise à leurs robots pour les faire avancer sur un parcours aux couleurs des jeux olympiques. Les élèves ont réussi à décrocher de belles médailles grâce aux instructions données aux robots sur les tablettes numériques.

Tout le monde a apprécié cette belle rencontre couronnée par une photo de groupe prise par un drone.

Zone humide

Noëlie de Mayenne Nature Environnement (MNE) a expliqué aux enfants ce qu'est un Espace Naturel Sensible (ENS) et l'importance de le protéger. Nous avons attrapé puis relâché de nombreuses bêtes terrestres.

Tonte des moutons

Comme chaque année, les moutons de la zone humide ont été tondus. Les enfants ont pu observer, poser des questions et rapporter un peu de laine.





Retour en images sur les boucles de la Mayenne du 26 mai à Bouchamps

Vive la retraite

Une femme demande avec sarcasme à son mari retraité :

- Que penses-tu faire aujourd'hui ?
- Rien.

Elle lui répond alors :

- C'est déjà ce que tu as fait hier ...
- Oui, mais je n'ai pas fini !



Cruel

Un petit garçon dit à son grand-père :

- Papy, papy, j'ai capturé la taupe !
- C'est bien, fiston ! Mais tu ne l'as pas tuée au moins ?
- Pire !
- Qu'as-tu fait malheureux ?
- Je l'ai enterrée vivante !

Atelier enfants

De très belles réalisations végétales ont été créées au cours de l'après midi. Les enfants ont pris plein de bonnes idées à réaliser pour la fête des mères !



MAM'gnifique

Au mois d'Avril la MAM'gnifique a pu profiter du beau temps pour faire un tour au Refuge de l'arche avec une partie des enfants. Un grand moment pour tous de partage et de convivialité. Un grand merci aux deux mamans venues nous accompagner pour cette sortie.



La MAM'gnifique recherche des jouets extérieurs et parcours de motricité à petits prix. Envie de nous en faire profiter, n'hésitez pas à appeler au 0635157284

Déchetteries du Pays de Craon

Contrôle d'accès par lecture des
plaques d'immatriculation



Mise en page : Service Communication du Pays de Craon

Ne pas jeter sur la voie publique



Inscrivez vous sur
le portail d'accès :

paysdecraon.webusager.fr



Pensez à vous
inscrire !



Rando de l'été à compter du 6 juin

Retrouvons-nous chaque jeudi soir à 20h30 sur le parking de la
salle des fêtes pour une balade d'une heure environ à la
découverte des chemins du Craonnais.

Rendez-Vous à 20h à partir du 1^{er} août

